

HYDRAULIQUES H3M

FLUIDE HYDRAULIQUE DE TRES HAUTE PERFORMANCE

Huiles

Graisses

Produits Divers

Siège social :
ZI de Lann-Sévelin
56850 CAUDAN
Tél. 02 97 76 13 87
Fax 02 97 76 13 69

Agence Commerciale :
ZA Des Acacias
10 Rue des Saules
44260 SAVENAY
Tél. 02 40 58 26 59

Agence Commerciale :
ZI La Croix Rouge
35770 VERN-SUR-SEICHE
Tél. 02 99 62 15 62

UTILISATIONS

Ces hydrauliques supérieures possèdent d'excellentes performances de filtrabilité, de résistance à l'usure des pompes avec et sans eau et de stabilité à l'oxydation.

L'HYDRAULIQUE H3M, filtrée, a été développée pour répondre aux besoins croissants en filtrabilité des machines modernes ; **elle répond aux besoins des systèmes hydrauliques d'aujourd'hui, lorsque le matériel nécessite le passage du lubrifiant à travers des filtres très fins (3 microns et plus).**

Elle a aussi été développée pour satisfaire les nouvelles pompes hydrauliques plus sévères (débit et température élevés, présence d'eau) en renforçant la protection contre l'usure. Ses performances de stabilité à l'oxydation sont excellentes.

Elles conviennent pour l'utilisation dans les systèmes hydrauliques statiques et mobiles.

PROPRIETES

- Très haut indice de viscosité
- Excellente filtrabilité (**Denison HF-2**).
- Protection contre l'usure
- Très forte stabilité à l'oxydation et stabilité thermique
- Désaération très rapide
- Très grande résistance au moussage
- Excellente désémulsion
- Stabilité à l'hydrolyse
- Protection contre la rouille et la corrosion
- Bas point d'écoulement

SPECIFICATIONS

- AFNOR NF E 48-603 et ISO 11184/158 CATEGORIE HV
- DIN 51 524 Parties 2 et 3 (H-LP & HVLP).
- Denison HF-2.
- EATON I-286S
- Classification ISO 6743-4

CARACTERISTIQUES TYPES

	H3M HV 46	H3M HV 68
Densité	0.87	0.87
Couleur	ambré	ambré
Viscosité à 40°C (Cst)	48	68
Viscosité à 100°C (Cst)	8.6	11.7
Indice de viscosité	158	150
Point d'écoulement	-39	-36
<u>Code produit</u>	453	460

Les caractéristiques techniques de cette fiche technique sont des valeurs moyennes et elles ne sauraient toutefois constituer une garantie contractuelle.

Version du 14 mars 2014

F
i
c
h
e
T
e
c
h
n
i
q
u
e